

Office de Tourisme et des  
Congrès de Mandelieu (06)  
806 avenue de Cannes

# AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

SERVICES

06210 Mandelieu-La Napoule

## Section 1 : Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Office de tourisme de Mandelieu (06)

**Numéro national d'identification :**

Type : SIRET - N° : 40824999300036

**Code postal / Ville :** 06210 Mandelieu-La Napoule

**Groupement de commandes :** Non

## Section 2 : Communication

**Moyens d'accès aux documents de la consultation**

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**Identifiant interne de la consultation :** 2025/20

**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Service commande publique - Tél : +33 492973071 - Mail : [marchespublic@mairie-mandelieu.fr](mailto:marchespublic@mairie-mandelieu.fr)

## Section 3 : Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Les candidatures conformes et recevables seront examinées, à partir des seuls renseignements et documents exigés dans le cadre de cette consultation, pour évaluer leur situation juridique ainsi que leurs capacités professionnelles, techniques et financières.

Conformément aux articles R. 2143-6 à R. 2143-10, R. 2143-16, R. 2142-5 à R. 2142-14, R. 2143-11, R. 2143-12, R. 2143-16 et R. 2144-1 à R. 2144 -7 du Code de la commande publique, seules les candidatures présentant les garanties techniques, financières et professionnelles suffisantes seront retenues.

Par ailleurs, sont interdites de soumissionner les entreprises entrant dans un des cas d'interdiction mentionnés aux articles L 2141-1 à L 2141-5 et L 2141-7 à L 2141-10 du Code de la commande publique.

Il est précisé que conformément aux articles R 2144-7 et R 2161-4 du Code de la commande publique, l'acheteur peut décider d'examiner les offres avant les candidatures

Pour présenter leur candidature, les candidats utilisent soit les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat). disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr), soit le Document Unique de Marché Européen (DUME) sur le site <https://dume.chorus-pro.gouv.fr>

A fournir :

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles L 2141-1 à L 2141-5 et L 2141-7 à L 2141-11 du Code de la commande publique.

Déclaration sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail

Capacité économique et financière : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le cas échéant, le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles.

Capacités techniques et professionnelles : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, qui pourront indiquer le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat

**Technique d'achat :** Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis :** Jeudi 26 juin 2025 - 16:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Exigée

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentation de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (accord-cadre uniquement) :** Établissement public industriel et commercial  
**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés au règlement de consultation

## Section 4 : Identification du marché

**Intitulé du marché :** MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL INTERIMAIRE POUR L'OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRES à savoir : - des agents d'entretien (H/F) - des manutentionnaires (H/F) - des électriciens (H/F) - des caristes (chariot/nacelle) (H/F) - du personnel administratif/Accueil (H/F) - du personnel d'animation / chauffeur de véhicule permis B (H/F)

**Classification CPV :** 79620000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** La présente consultation a pour objet de permettre le recours à une agence de travail temporaire afin de répondre aux besoins occasionnels des services chargés de l'organisation d'événements, ou de Congrès dans le cadre de l'exploitation du Centre Expo Congrès de la ville de Mandelieu-La Napoule

Il n'est pas prévu de décomposition en lots car l'allotissement serait de nature à restreindre la concurrence. En effet, s'agissant d'un accord cadre à bons de commande, il ne peut être prévu de manière certaine la quantité des prestations. Ainsi une séparation des prestations en lots par nature de métiers conduirait à avoir des lots déséquilibrés restreignant fortement la concurrence.

Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande, passé à prix unitaires sans montant minimum et avec un montant maximum (52 000EUR HT/an), fixant toutes les stipulations contractuelles et exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande, sans négociation ni remise en concurrence, selon les modalités prévues dans l'accord-cadre et en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique.

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L2123 -1, R2123-1 et R2123-4 du code de la Commande Publique.

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois, éventuellement reconductible 3 fois.  
L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat.

**Lieu principal d'exécution :** Centre Expo Congrès et autres sites de la commune de Mandelieu La Napoule

**Durée du marché (en mois) :** 48

**Valeur estimée hors TVA :** 185800 euros

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 : Informations complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :**

Les prestations seront financées selon les modalités suivantes :

- Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif suivi d'un virement
- Le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours
- Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 euros
- Les crédits nécessaires au financement de l'opération sont inscrits dans les comptes de l'Office de Tourisme et des Congrès au budget annuel
- Financement sur fonds propres

Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental et social dont le détail est indiqué dans le CCAP. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L.2122-1 et R.2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

L'objet de ce ou ces nouveaux accords-cadres ne peut concerner que la stricte répétition de prestations décrites dans les documents du

présent accord-cadre et se rapportant à la même opération en conformité avec le projet de base.

La durée pendant laquelle un nouvel accord-cadre pourra être conclu ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent accord-cadre.

Les modalités de constitution et de remise des plus sont précisées au règlement de consultation

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

Aucune demande d'envoi du DCE sur support papier ou sur support physique électronique n'est autorisée.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Mairie de Mandelieu La Napoule - Service de la commande publique

Email : [marchespublics@mairie-mandelieu.fr](mailto:marchespublics@mairie-mandelieu.fr)

URL : <https://www.marches-securises.fr>

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Nice AVENUE DES FLEURS CS 61039 06050 NICE CEDEX 1 Tél : 04 89 97 86 00

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends ou Litiges Place Félix Baret CS 80001 13282 MARSEILLE CEDEX 06  
Tél : 04 84 35 45 54 Courriel : [catherine.pietri@paca.gouv.fr](mailto:catherine.pietri@paca.gouv.fr)

Introduction des recours :

Le Tribunal Administratif de Nice peut être saisi sur la base : - soit de l'article L.551-1 (référé pré-contractuel) du

Code de justice administrative avant la signature du marché - soit de l'article L.551-13 et suivants (référé contractuel) dans les délais de l'article R.551-7 du Code de justice administrative - soit de l'article R.421-1 (recours pour excès de pouvoir) du Code de justice administrative dans un délai de 2 mois courant à compter de la notification de la lettre de rejet adressée au candidat évincé - soit du recours en contestation de la validité du contrat (Jurisprudence "Tarn et Garonne"), qui peut être exercé par les tiers du contrat sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de NICE 18 avenue des Fleurs CS 61039 , 06050 Nice Cedex 1 FRANCE. Tél. +33 489978600. E-mail : [greffe.ta-nice@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nice@juradm.fr) - Adresse interne <http://nice.tribunal-administratif.fr>

### **Date d'envoi du présent avis**

27 mai 2025